COMPTE-RENDU de la SORTIE VTC du 11 juin 2025

Bonjour,

Au départ du parking de Palavas les 8 participants, dont 2 femmes, se retrouvent. L'heure prévue est respectée. Le temps, très ensoleillé, agrémenté d'un léger vent agréable, crée une ambiance idéale pour une randonnée cycliste. Le groupe commence le parcours en longeant Palavas avec la mer à sa gauche. Direction la cathédrale St Pierre St Paul située à Villeneuve lès Maguelone. Nous franchissons le canal du Rhône à Sète, une première fois, en empruntant la passerelle du Pilou. En direction des Cabanes du Mas Neuf près de l'étang des Moures, nous passons devant la propriété d'un artiste peu banal (voir photos). Nous remontons vers le nord en laissant Villeneuve lès Maguelone sur notre droite pour revenir ensuite vers l'étang des Moures. A ce stade la piste autour du Mas des Quinze est une monotrace, ce qui ajoute un peu de piment à notre sortie. Maintenant, direction l'accro'parc mais on décide de ne pas s'y aventurer car ce type d'activité n'est plus de notre âge. Retour vers Villeneuve lès Maguelone que nous traversons. Nous franchirons pour la deuxième fois la passerelle du Pilou direction la zone pique nique de la cathédrale St Pierre st Paul. Le moment du repas est particulièrement agréable. Nous nous restaurons à l'ombre en compagnie d'un paon. Le café refusé par le restaurant des compagnons de Maguelone précipite notre départ. Pour la troisième fois nous passerons au dessus du canal du Rhône à Sète par la passerelle du Pilou. Le chemin, avec l'étang de l'Arnel à notre droite, nous conduit vers la M185 (Palavas/Villeneuve lès Maguelone). Après avoir longer la rivière "Mosson" nous atteindrons le lotissement les 4 vents. Nos derniers Km se feront sur la piste cyclable entre l'étang de Méjean et la rivière le Lez. Avant de conclure cette journée et rejoindre les véhicules un petit détour au bord de la plage de Palavas afin de déguster une consommation bien méritée. Ce moment de détente permet de savourer les efforts de la journée. Félicitation à tous(tes) pour l'esprit de camaraderie et pour vos efforts physiques. Le petit supplément kilométrique c'est cadeau et il ne vous sera pas déduit lors de la prochaine sortie. A bientôt.

Jean-Max